



COMITE DIRECTEUR du 21 mars 2016 à la FFA, 17 boulevard de la Marne, 94130 Nogent sur Marne.

Présents : AUBRY Gérard, BARBARIN Michel, BARTHELEMY Denis, BELLEVAL Jean, BOURGAIN Pascal, COPIE Marie-Laurence, FARELLE Laure, LESAGE Jacques, MERCIER Etienne, VANDENBERGHE Christian.

Excusés : BANTON François, BAROUKH Thomas, GIUDICI Dominique, LEFEVRE Maroussia, MEYREAU Christophe, PERON Pascal.

Invités : DEVEZ Daniel, TASSY Alain, BUISSON Denis, BEIGNON Christian, DESLAVIERE Yvan, FARELLE Mathieu, GLEONNEC Tifenn, PORTE Jean.

1-Approbation du PV du comité directeur du 11 janvier 2016

2-Réunion Calendrier LIFA – Yvan

Quasiment tous les représentants des clubs étaient présents pour cette réunion de présentation de la nouvelle offre sportive de la FFA et ses modalités d'application pour 2017. Malgré tout le projet reste difficile à appréhender. Les questions ne manquent pas à commencer par l'intégration de notre propre calendrier déjà bien fourni dans ce programme.

Dans les grandes lignes :

- Attribution de points de participation au cours de la partie hivernale (Tête de rivière...) puis pour les compétitions à partir de mai/juin pour le J12 à J14 ;
- Ajout d'un championnat de ligue mais qui existait auparavant ; en skiff et en double il est probable que nous utilisions la régates de masse. Cette proposition soulève quelques craintes sur l'organisation et ce point est donc débattu. Finalement cette compétition se déroulera à la place du challenge interdépartemental qui reste en suspens. Ceci permettra également de décharger la coupe LIFA 2 qui pourrait ainsi se dérouler sur une journée et de garantir son succès : participation de plus de 500 bateaux grâce aux lignes d'eau.
- J18 : 2- et skiff sur une nouvelle régates style coupe du monde avec attribution de points pour le leader comme le « maillot jaune ».

Formations fédérales : Yvan souhaite rappeler l'importance du tutorat dans les clubs. Les points de passage sont malheureusement l'occasion de constater que de grosses lacunes subsistent et il est parfois trop tard pour pouvoir obtenir une validation.



3- Retour sur l'AG fédérale

Le président nous relate brièvement cette AG où nul point intéressant n'y a été débattu. Cette AG s'est déroulée dans le plus grand calme avec un seul moment d'attractivité lors de la remise de la médaille à M. Hervé Gaymard (région Savoie) pour son implication lors des derniers championnats du monde. En dehors de cela, malgré leur peu de satisfaction les présidents de ligues n'ont guère présenté de vœux sauf bien entendu la LIFA. Notre président nous assure qu'il suivra l'avancement des différentes propositions que la LIFA a soumis.

4- Retour sur les zones bateaux courts

Yvan se félicite du bon niveau général ainsi que de très bons éléments comme Claire Bové en J18 qui arrive 2^{ème} derrière Le Havre Margaux Bailleul à qui elle avait infligé à Caen sa première défaite. Le 2-junior filles : Lotti/Lepers et la troisième place pour le 2- du pôle. En skiff Junior Martin Loeillot Mattei améliore sa performance par rapport à l'an passé. A noter la 3^{ème} place en 2- J18 alors que nous n'avions pas satisfecit l'an dernier. En séniores, belle 1^{ère} place pour Léa Parodi en skiff L et bien entendu Hélène Lefebvre qui remporte sa course. Ajoutons encore la 1^{ère} place en skiff homme sénior. Au total 58 bateaux qualifiés dont 27 en équipages féminins, contre 46 l'an dernier. Saluons également la bonne prestation des équipages du pôle avec 6 représentants qualifiés aux championnats de France.

- 1er, Hélène Lefebvre (SESN) en FS1x,
- 1er, Léa Parodi (CN Melun) en FSL1x
- 1er, Albéric Cormerais (CNF) en HS1x
- 1er, Vincent Faucheux (ACBB)/Antoine Jégousse (CNAR) en HSL2-

A ce joli palmarès, s'ajoutent 7 autres équipages « champions de ligue » (rappel: pour être champion de la ligue, il faut être le premier bateau francilien de la finale A).

- 2ème, Claire Bové (AMMH) en J18 F1x
- 2ème, Louise Lepers et Pauline Lotti, (SESN), en J18 F2-
- 2ème, Marin Loeillot Mattei (CN Melun), en HJ18 1x
- 2ème, Laurent Cadot (ACBB)/Thomas Cousin (CN Verdun), en HS2-
- 2ème, François Terroin (ACBB), HSL 1x
- 3ème, Hugo Martinez et Arthur Loy, (SESN), en J18 H2-
- 3ème, Diane Delalleau (SN Lagny) / Charlène Malaboef (CA Nantes), en FS2-

Les championnats de France devraient être cette année assez ouverts à quelques exceptions près.

L'aspect « bénévolat » est de nouveau débattu. Il semble que les autres ligues nous considérant comme une grosse ligue fasse un amalgame préjudiciable. Le problème est crucial au niveau des pilotes de bateaux et on a pu le constater lors de ces championnats. La sécurité sur l'eau reste un point noir et il n'est pas envisageable qu'une seule personne lors d'un accident puisse gérer le problème. Au niveau de la LIFA c'est la succession des WE qui devient insupportable pour nos bénévoles. L'année prochaine nous devrions être présents 9 fois sur le bassin de Mantes La Jolie.



5- Point sur les régates de masse (500 mètres)

Débat sur l'opportunité d'organiser des courses sur 500 m en vue de la préparation aux championnats de France. Les avis sont partagés, les uns estimant qu'un bon rameur sur 2000m l'est forcément sur 500m et que cette distance n'apporte pas grand-chose voire même dégrade l'aspect sportif. Le problème d'organisation engendré est également soulevé ainsi que les conditions techniques liées à la distance : départ, alignement, photos finish... Face à ces obstacles, Yvan pense que malgré tout si l'on conserve les 2000 m, nous n'aurons que peu de candidats.

6- Point sur la saison sportive

Prochain WE : coupe LIFA 3. Débat sur le sur classement des jeunes J15/J16 et de la succession des week-ends de compétitions que cela génère. Les clubs doivent prendre leurs responsabilités alors que cette disposition est autorisée et utilisée à l'étranger.

7- Date de l'AG électorale

Le président se charge de nous communiquer la disponibilité de Mantes pour l'AG du 12 novembre 2016.

AG électorale organisée en fin d'année pour se calquer sur le cycle des olympiades, soit 2 AG. La 2^{ème} AG le 25 février 2017. Pas de lieu proposé.

8- Clubs sans arbitres

La LIFA exigeait la mise à disposition d'au moins un arbitre par club sous peine de se voir infliger une amende de 2,50 euros/licencié. Toutefois, la FFA n'ayant pas cette même exigence et se contentant d'un commissaire par club pour l'obtention du label 3 étoiles, certains clubs ont contesté de se voir infliger une amende dès lors qu'ils pouvaient justifier d'un commissaire. Force est à la LIFA de suivre la décision contestable de la FFA, de nombreux commissaires n'ayant jamais complété leur formation d'arbitres.

9- Point de trésorerie



OK RAS +8000 € par rapport à l'an dernier même époque.

Questions diverses :

Renouvellement le 9 avril du comité pour la gestion de l'eau. M. Barbarin

Info CCIP bassin de Choisy : au 1^{er} septembre les employés ne travailleront plus sur le site. Aujourd'hui la situation est complètement bloquée or un projet de pôle navigation (aviron, voile, Kayak, ski nautique) ne peut qu'améliorer la situation. Il faut savoir que le ski nautique se pose en précurseur. Par ailleurs les grandes écoles HEC, ESTP semblent intéressées pour rester à Choisy. Denis est convié à une réunion vendredi avec la CCIP.

La médaille d'or du Trophée « Réussite en + » du CROSIF a été décernée à Claire Bové. Cela lui permet de bénéficier d'un chèque de 1000€. Toutes nos félicitations à Claire.

Information sur la situation critique de la SN Perreux. En effet suite à la révision du PLU le club se voit interdit d'apporter toute modification puisqu'il se situe en zone résidentielle (travaux de mises aux normes très contraignants, mise sur pilotis...). Malheureusement cette perspective pourrait bien toucher d'autres clubs en LIFA.

Prochain comité le 9 mai à l'ACBB.